

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 février 2025

---

LES EFFETS PSYCHOLOGIQUES DE TIKTOK SUR LES MINEURS - (N° 783)

Retiré

**AMENDEMENT**

N° AS7

présenté par

M. Delaporte, M. Aviragnet, Mme Bellay, M. Califer, Mme Dombre Coste, Mme Godard,  
M. Guedj, Mme Runel et M. Simion

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« 2° *bis* D'évaluer les conséquences de l'utilisation de la plateforme sur le harcèlement scolaire et le harcèlement extra-scolaire subi par les utilisateurs ; ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement des députés socialistes et apparentés vise à élargir à l'enjeu du harcèlement le périmètre de la Commission d'enquête.

Plusieurs études tendent à démontrer l'existence de "bulles de filtre" dans l'algorithme de TikTok et de nombreux autres réseaux sociaux.

Dans ces bulles, les personnes vulnérables se voient proposer davantage de contenus dangereux.

Par ailleurs, de nombreux faits divers ont vu des adolescents, notamment en situation vulnérable, être victimes de vagues d'harcèlement via TikTok et d'autres réseaux sociaux.

Ce phénomène est visible dans le milieu scolaire, comme dans le milieu extra-scolaire.

Il convient donc d'élargir à l'enjeu du harcèlement le périmètre de la Commission d'enquête dont la création est proposée ici.

Tel est l'objet du présent amendement.